

Insee flash

CHAMPAGNE - ARDENNE



n° 137 - Septembre 2011

L'économie sociale en Champagne-Ardenne

Un secteur économique en croissance,
de nombreux recrutements à anticiper

Avec 11 % des emplois salariés, l'économie sociale occupe une place significative dans l'économie de la Champagne-Ardenne. En fort développement au cours des années d'avant crise, sa composition sectorielle orientée vers les services à la population et moins vers les secteurs concurrentiels lui a permis au cours de la crise de maintenir une légère croissance de ses effectifs, au contraire des secteurs public et privé à but lucratif. Dans un avenir très proche, le secteur de l'économie sociale aura à relever le défi du renouvellement de ses actifs, notamment sur les postes d'encadrement et pour tous les métiers de l'action sociale, secteur en forte croissance attendue avec le vieillissement de la population.

Fin 2009, en Champagne-Ardenne, l'économie sociale emploie 47 960 salariés répartis dans 4 515 établissements employeurs. En regroupant 11,0 % des emplois salariés de Champagne-Ardenne, elle occupe une place significative dans l'économie régionale, à côté du secteur public et du secteur privé à but lucratif (respectivement 28,1 % et 60,9 % des emplois salariés.)

L'économie sociale se compose d'associations, de coopératives, de mutuelles et de fondations. En Champagne-Ardenne, comme au niveau national, les associations dominent largement avec 77 % des établissements et 73 % des effectifs. Avec le poids de la filière agricole et alimentaire dans l'économie régionale, le secteur coopératif est davantage présent qu'au niveau national en regroupant 19 % des établissements et 23 % des emplois de l'économie

sociale. Les mutuelles de prévoyance et d'assurances constituent en Champagne-Ardenne, comme au niveau national, la troisième famille de l'économie sociale avec 4 % des salariés. Enfin, la petite vingtaine de fondations contribue avec 300 emplois salariés à moins de 1 % des effectifs de l'économie sociale.

L'économie sociale couvre un large champ d'activités. Elle est avant tout présente dans des activités de services telles le social, le médico-social et le sanitaire auprès des personnes âgées, personnes handicapées, jeunes et personnes en situation de précarité au travers de maisons de retraite, foyers de vie, établissements de santé et organismes d'insertion, mais aussi l'enseignement - Centre de formation des apprentis, Poinfor, Institut régional du travail social... -, les loisirs et le sport - Maisons de quartier, Maisons des jeunes et de la culture -, la banque - Crédit coopératif, Crédit mutuel, Caisse d'épargne -, l'assurance - Maif, Macif, Matmut - et la santé - MGEN, Prévadiès -. Elle tient également une place importante dans l'agro-alimentaire - Cristal union, centre vinicole -, le commerce de gros - Scapest - et la construction - Aubelec.

Un rôle important dans tous les territoires

Pour répondre aux besoins locaux des populations, l'économie sociale est présente dans tous les territoires, notamment à travers les associations. Hormis pour la zone de Troyes, dans les six autres zones d'emploi de la région, au moins un établissement de l'économie sociale figure au palmarès des dix plus grands établissements. Pour cinq d'entre elles, le plus grand établissement de l'économie sociale excède 400 salariés, telles l'association du Bois l'Abbesse dans la zone d'emploi de Saint-Dizier -



PRÉFET
DE LA RÉGION
CHAMPAGNE-ARDENNE



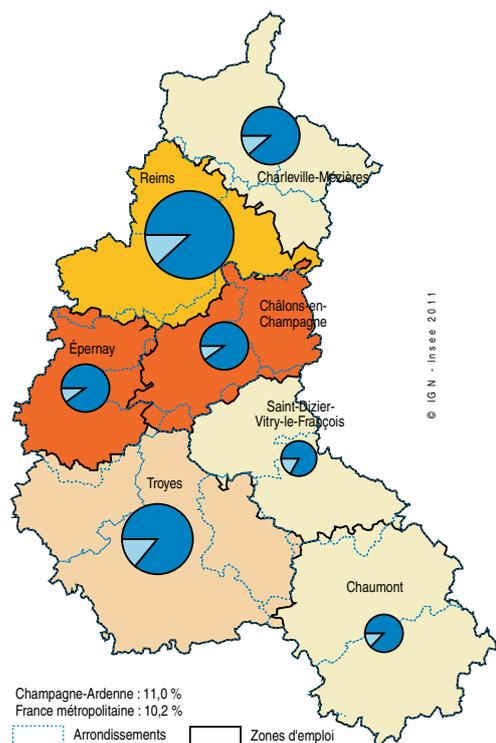
www.insee.fr



>> Définitions

L'économie sociale se définit généralement par les statuts des organisations qui la composent : associations, coopératives, mutuelles et fondations. Les entreprises de l'économie sociale sont avant tout des sociétés de personnes qui partagent un ensemble de valeurs communes éthiques fortes : liberté d'adhésion, gestion démocratique et désintéressée - une personne, une voix ; non-rétribution individuelle des profits -, primauté du service rendu sur la marchandise. Leur existence témoigne que, dans la société française, il est possible d'entreprendre autrement que dans le secteur privé à but lucratif ou le secteur public. Acteurs du système productif, les établissements de l'économie sociale participent à la création de richesses, d'activités et d'emplois pour la plupart non délocalisables.

L'économie sociale dans les zones d'emploi de Champagne-Ardenne



Champagne-Ardenne : 11,0 %
France métropolitaine : 10,2 %

Arrondissements Zones d'emploi

Part de l'économie sociale dans l'effectif salarié total en %

- de 12 à moins de 13,8
- de 11 à moins de 12
- de 10,2 à moins de 11
- de 9,2 à moins de 10,2

Effectif salarié au 31/12/2009



Effectif salarié au 31/12/2004
Créations nettes d'emplois salariés entre 2004 et 2009

Champ des activités non agricoles

Lecture : fin 2004, dans la zone d'emploi de Troyes, l'économie sociale emploie 8 600 salariés. Entre 2004 et 2009, 1 400 emplois ont été créés. Aussi, fin 2009, l'économie sociale de la zone compte 10 000 emplois salariés.

Source : Insee, Clap

Vitry-le-François ou l'association d'aide aux personnes âgées (ADAPA) dans celle de Chaumont.

La place et les caractéristiques de l'économie sociale diffèrent selon les territoires. Dans les zones d'emploi de Reims, Châlons-en-Champagne et Troyes accueillant une grande agglomération, l'économie sociale fournit plus de 10 % des emplois salariés et affiche une densité d'emplois associatifs élevée. Le maximum est atteint dans la zone de Châlons-en-Champagne avec 12,3 % des emplois et 320 emplois salariés dans les associations pour 10 000 habitants. Au contraire, dans les zones d'emploi moins urbanisées de Saint-Dizier - Vitry-le-François et Chaumont, où les emplois de services sont moins développés, l'économie sociale apparaît en retrait et la densité d'emplois associatifs par habitant n'atteint que 200 emplois salariés pour 10 000 habitants. Ce constat doit cependant être nuancé. Bien que généralement implantés dans les centres urbains, les acteurs de l'économie sociale interviennent sur l'ensemble des territoires, même les plus reculés, avec le souci de permettre un accès à ses services à tous.

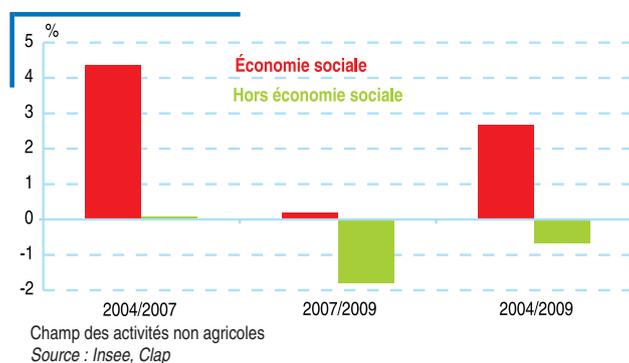
Dans la zone d'Épernay, en raison de la présence de nombreuses coopératives agroalimentaires, notamment de champagne, l'économie sociale regroupe 13,7 % des emplois salariés, malgré une densité d'emplois associatifs la deuxième moins élevée de Champagne-Ardenne après celle de Saint-Dizier - Vitry-le-François. Dans la zone de Charleville-Mézières au riche passé industriel, le secteur mutualiste historiquement très présent, permet à l'économie sociale d'atteindre 10,0 % des emplois, malgré un tissu associatif également moins dense qu'au niveau régional (245 salariés pour 10 000 habitants contre 260).

L'économie sociale moteur du développement

En Champagne-Ardenne, 90 % des emplois salariés du secteur dépendent d'un siège social situé en Champagne-Ardenne, contre 72 % des emplois salariés du secteur privé à but lucratif. Ancrés sur les territoires, les établissements de l'économie sociale sont, comme l'ensemble des établissements de l'économie résidentielle, moins dépendants de l'extérieur, moins sensibles aux chocs conjoncturels et moins confrontés aux risques de délocalisation.

En Champagne-Ardenne, entre 2004 et 2009, pendant que les secteurs privé à but lucratif et public perdent des emplois, l'économie sociale se développe avec une croissance des emplois salariés de 2,7 % en moyenne chaque année, soit un gain de 5 900 emplois en cinq ans. Aussi, le poids de l'économie sociale, hors agriculture, augmente passant de 9,7 % en 2004 à 11,3 % en 2009. Au niveau national, au cours de la même période, la dynamique de création d'emplois est aussi plus favorable pour l'économie sociale, que dans les deux autres sphères, en croissance moins soutenue. Toutefois, comme au niveau national, l'économie sociale de Champagne-Ardenne est touchée par la crise puisque la forte croissance des emplois de la période 2004-2007 marque un net coup d'arrêt au cours des années 2008 et 2009 : de + 4,4 % en moyenne annuelle avant crise, la création d'emploi passe à seulement + 0,2 % en moyenne au cours des deux années de crise. Pour la sphère publique, la baisse des emplois déjà en cours avant la crise s'accélère durant les années 2008 et 2009. Dans le secteur privé, hors économie sociale, après la très légère croissance d'avant crise, les emplois diminuent en fin de période. Au niveau national, la croissance de l'économie sociale ralentit aussi au cours de la crise, mais avec un différentiel de croissance entre les deux sous-périodes moins marqué qu'en Champagne-Ardenne (de + 2,0 % à + 1,0 %).

Évolution annuelle moyenne des emplois salariés



Contribution en hausse de l'économie sociale à l'industrie régionale

Outre les liens forts entretenus avec les territoires et les populations résidentes, la résistance du secteur de l'économie sociale à la crise s'explique en partie par sa moindre présence dans les activités manufacturières, activités fortement sensibles aux cycles économiques : seulement 9 % des emplois de l'économie sociale relèvent de l'industrie, contre 31 % des emplois privés à but lucratif. En particulier, l'économie sociale contribue pour moins de 1 % aux emplois des quatre activités industrielles les plus affectées par la crise des années 2008 et 2009. Au contraire les activités industrielles de l'économie sociale, très concentrées dans l'agroalimentaire, activité moins touchée lors des deux années de récession, ne connaissent après la forte croissance des années 2004 à 2007 qu'une baisse très légère en fin de période.

Entre 2004 et 2009, pendant que le secteur privé à but lucratif perd 13 000 emplois industriels, l'économie sociale en gagne 1 000 et augmente ainsi sa contribution à l'industrie régionale avec 5,0 % des effectifs en 2009, contre 3,4 % cinq ans plus tôt.

Dans l'économie sociale, la création nette de 5 900 emplois salariés en cinq ans s'explique pour 60 % par le développement des secteurs de l'action sociale - aide à domicile, aide par le travail, accueil ou accompagnement d'enfants handicapés - et de l'hébergement social et médico-social - hébergement médicalisé, hébergement social pour personnes âgées et handicapées -, secteurs qui pèsent pour 40 % dans les effectifs de l'économie sociale. Ces activités soutenues par les besoins croissants de la population en raison de son vieillissement et accompagnées par de nombreuses politiques publiques - allocation personnalisée à l'autonomie depuis 2002, plans Alzheimer successifs, plan solidarité grand-âge, clause sociale... - connaissent entre 2004 et 2009 une croissance importante, tant dans les établissements de l'économie sociale que ceux des secteurs privé à but lucratif et public. Dans l'économie sociale, avec une croissance annuelle moyenne des effectifs de 4,2 %, ces deux champs d'activité créent 3 600 emplois en cinq ans. Néanmoins, la réduction du déficit public engagé par l'État et la situation financière des collectivités dont celle des conseils généraux, financeurs importants de l'action sociale avec plus de 50 % de leur budget consacré aujourd'hui au maintien des activités sanitaires, médico-sociales et sociales plutôt qu'à leur développement, pourraient freiner la croissance de ces activités.

Pour les autres secteurs phares de l'économie sociale, les évolutions d'emploi sont différenciées. Dans le commerce (coopératives de commerce de gros de céréales, coopératives de centrale d'achat alimentaire) et dans les activités sportives et de loisirs, les emplois salariés restent quasi stables. Dans le secteur bancaire, ils augmentent malgré la légère baisse au cours des années de crise, baisse toutefois très limitée comparée à celle du secteur bancaire privé à but lucratif. Dans l'enseignement, les emplois diminuent légèrement, en raison des difficultés de la formation continue dues sans doute aux effets de la crise, mais aussi de la mise en concurrence des organismes de formation.

Par famille de l'économie sociale, la croissance des coopératives est davantage soutenue que celle des autres familles, excepté les fondations qui comptent néanmoins peu de structures et peu d'emplois. Dans les mutuelles, la baisse des emplois résulte de la disparition de mutuelles de prévoyance, en raison de mouvements de fusion ou de dissolution d'établissements, dus à la montée en puissance des contrats groupe qui nécessitent une plus grande surface

Les quatre familles de l'économie sociale en Champagne-Ardenne

	2009		Évolution annuelle moyenne 2004/2009 (en %)	
	Établissements	Effectif salarié	Établissements	Effectif salarié
Coopératives	814	10 745	3,2	3,4
Mutuelles	165	1 978	-1,3	-1,1
<i>Mutuelles de prévoyance</i>	99	1 025	-3,0	-1,7
<i>Mutuelles d'assurance</i>	66	953	1,6	-0,4
Associations	3 487	34 743	1,0	2,7
Fondations	16	296	9,9	5,6
Ensemble	4 482	47 762	1,3	2,7

Champ des activités non agricoles
Source : Insee, Clap

	2009		Évolution de l'effectif salarié entre 2004 et 2009	
	Établissements	Effectif salarié	Créations nettes (en nombre)	Évolution annuelle moyenne (en %)
Ensemble de l'économie sociale	4 482	47 762	5 886	2,7
dont :				
Action sociale sans hébergement	626	13 268	2 959	5,2
Hébergement médico-social et social	193	5 977	620	2,2
Enseignement	274	5 449	-235	-0,8
Activités des services financiers	365	4 150	661	3,5
Activités des organisations associatives	933	3 646	320	1,9
Commerce de gros	233	1 964	-122	-1,2
Industries alimentaires	23	1 927	690	9,3
Fabrication de boissons	117	1 925	55	0,6
Activités pour la santé humaine	89	1 857	289	3,4
Assurance	133	1 517	-162	-2,0
Activités liées à l'emploi	158	1 285	504	10,5
Activités juridiques et comptables	54	1 083	189	3,9
Activités sportives, récréatives et de loisirs	704	1 069	22	0,4

Champ des activités non agricoles
Source : Insee, Clap

financière et à la mise en œuvre de réglementations demandant des fonds de réserve plus importants.

Pour les associations, le rythme de croissance des effectifs s'établit à 2,7 % en moyenne annuelle entre 2004 et 2009. Après la forte croissance des emplois d'avant crise (+3,6 % en moyenne annuelle), au cours des années 2008 et 2009, la croissance est trois fois moins importante (+1,2 %).

 **Une création d'emploi portée par la création de nouvelles structures**

Entre 2004 et 2009, la création d'emploi salarié provient davantage des créations d'établissement que des créations d'emploi dans les établissements pérennes, c'est-à-dire ceux présents en 2004 et 2009. Même si les établissements créés après 2004 emploient en moyenne deux fois moins de salariés que les établissements pérennes, avec respectivement 6 et 13 salariés en moyenne, leur impact sur la création d'emploi est important. Alors que les 2 830 structures pérennes emploient 1 500 salariés de plus en 2009 qu'en 2004, les 1 650 structures employeuses apparues après 2004 créent 10 000 emplois salariés. Dans le même temps, les 1 370 établissements de l'économie sociale disparus depuis 2004 entraînent le redéploiement ou la suppression de 5 500 postes de travail.

Dans les établissements pérennes de l'économie sociale, toutes les tailles de structure, excepté celle des 50 à 249 salariés, créent des emplois, selon des rythmes de croissance très proches (autour de +1,6 % en moyenne annuelle entre 2004 et 2009).

Les 1 650 établissements apparus après 2004 sont pour les trois quarts de petites associations : parmi eux, 72 % emploient en 2009 moins de 5 salariés, contre 57 % pour les établissements déjà en activité en 2004.

Le fort renouvellement apparent des structures de l'économie sociale est à relativiser au regard de celui des structures du secteur privé à but lucratif : dans l'économie sociale, 67,3 % des établissements présents en 2004, le sont toujours en 2009, contre 55,2 % des établissements du secteur privé à but lucratif. Ainsi, 86,8 % des salariés de l'économie sociale exercent en 2009 leur emploi dans un établissement déjà actif en 2004, contre 73,4 % des salariés du privé à but lucratif.

>> Des associations en difficulté depuis fin 2010

D'après une étude réalisée par l'association Recherches et Solidarités (source Accoss - Urssaf), l'emploi du secteur associatif se serait maintenu au niveau national jusqu'en septembre 2010, au rythme de croissance des années 2008 et 2009. Mais il aurait connu en fin d'année 2010 des difficultés, en raison de la baisse des financements alloués par l'État et les collectivités locales et d'une baisse des recettes propres, conséquences de la crise. Cet affaiblissement se serait confirmé au 1^{er} trimestre 2011 dans tous les secteurs d'activité de l'économie sociale, excepté la santé. Les associations employeuses de Champagne-Ardenne qui fournissent 73 % des emplois salariés de l'économie sociale, n'échapperaient pas à ce retournement avec au cours du 4^e trimestre 2010 et du 1^{er} trimestre 2011 des baisses respectives d'effectifs de - 0,7 % et - 0,4 %.

Un fort renouvellement des salariés à anticiper, notamment des cadres

Malgré des besoins croissants en services à la population, des difficultés de recrutement pourraient obérer la croissance en emplois de l'économie sociale en raison des départs massifs pour fin de carrière des générations du baby-boom. Ce phénomène qui touchera l'ensemble du marché du travail est davantage prégnant dans l'économie sociale. En 2009, 24 % des salariés du secteur sont âgés d'au moins 50 ans, deux points de plus que dans le reste de l'économie.

Depuis 2004, le vieillissement des salariés de l'économie sociale est plus prononcé que dans le reste de l'économie. Ces évolutions annoncent des besoins de renouvellement de main d'œuvre conséquents. De surcroît, ces besoins pourraient se déclarer à brève échéance : parmi les salariés seniors de l'économie sociale, 47 % ont dépassé 55 ans, contre 45 % des salariés seniors des secteurs public et privé à but lucratif. Ainsi, en Champagne-Ardenne, 5 400 salariés de l'économie sociale atteindraient 60 ans en 2013 et 11 500 en 2019, autant de départs potentiels à la retraite. Si le vieillissement des actifs concerne toutes les catégories socioprofessionnelles, il est particulièrement prégnant pour les postes à forte responsabilité - direction, encadrement, coordination - (12 % des emplois de l'économie sociale) : d'une part, 34 % de ces postes sont occupés par des salariés seniors, d'autre part, pour cette catégorie, le poids des seniors a fortement augmenté, passant de 31 % en 2004 à 34 % en 2009. Ainsi, 1 100 cadres de l'économie sociale pourraient cesser leur activité à partir de 2013 et 2 000 d'ici 2019.

Dans ce contexte de vieillissement des salariés mais aussi des bénévoles animateurs des instances politiques des entreprises de

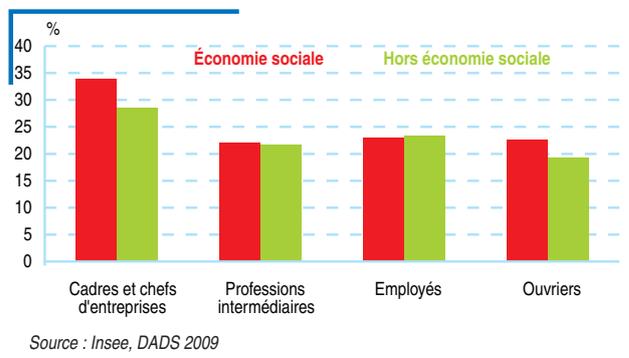
l'économie sociale (Président-e-, trésorier-ère-, secrétaire) et en réponse au fort besoin de renouvellement des emplois, les acteurs de l'économie sociale ont à relever le défi de la promotion du secteur, notamment auprès des jeunes. Ainsi, et plus généralement pour la valorisation et la reconnaissance des capacités et des compétences des acteurs associatifs (bénévoles et salariés), la Chambre régionale de l'économie sociale et l'Université de Reims-Champagne-Ardenne soutenues par la Région Champagne-Ardenne ont mis en place deux dispositifs de formation qui combinent culture managériale et culture de l'économie sociale. Le premier se compose de formations diplômantes : Diplôme d'Administration et de Gestion des Entreprises de l'Économie Sociale (Bac+2), Licence professionnelle Administration et Gestion des Entreprises de l'Économie Sociale (Bac+3) et Master 2 Management des Entreprises de l'Économie Sociale (Bac+5). Le second prend la forme d'une plateforme de formations courtes répondant à des besoins spécifiques en matière de comptabilité, communication, financement, mobilisation des bénévoles.

Des difficultés de recrutement possibles pour les métiers de l'action sociale

Hormis dans les assurances et les banques, les salariés de l'économie sociale sont systématiquement plus âgés que ceux du reste de l'économie. Dans les industries alimentaires hors boissons de l'économie sociale, le poids des salariés âgés d'au moins 50 ans atteint 33 %, près du double de celui des industries alimentaires du secteur privé à but lucratif. Dans l'action sociale et l'hébergement médico-social, plus gros pourvoyeurs d'emplois avec quatre salariés de l'économie sociale sur dix, 24 % des actifs ont atteint 50 ans en 2009. Ainsi, dans ce groupe d'activités, 2 000 postes pourraient être à pourvoir en 2013 et 4 400 d'ici 2019, sans compter les emplois à créer en lien avec les besoins croissants en services à la personne. Or, pour ces activités, où le recrutement de salariés peu qualifiés est important, souvent des femmes après un épisode d'inactivité, les difficiles conditions d'emploi - temps partiel, horaires fragmentés et décalés - et les moindres niveaux de salaire pourraient inciter les candidats potentiels peu diplômés à se porter sur d'autres métiers plus attractifs où de meilleures perspectives d'emploi sont offertes. D'autant que le contexte démographique régional est peu favorable à une croissance de la population en âge de travailler. À horizon 2019, la population champardennaise âgée de 20 à 59 ans pourrait diminuer de 8 %, pendant que celles âgées d'au moins 60 ans augmenterait de 21 %. Les territoires les moins urbains, en déprise démographique et déjà âgés, telle la zone d'emploi de Saint-Dizier - Vitry-le-François, pourraient rencontrer d'encore plus grandes difficultés à maintenir et attirer des actifs sur les métiers de l'aide à la personne, le nombre des 20 à 59 ans diminuerait de 14 % pendant que celui des 60 ans ou plus augmenterait de 20 %.

Monique Saliou, Sandrine Rigollot (Insee)
Collectif Cresca, Uriopss

Part des salariés de 50 ans ou plus selon la qualification du poste occupé en Champagne-Ardenne



La version html de ce document, consultable sur www.insee.fr, contient des informations complémentaires sur la dynamique du secteur de l'économie sociale dans les territoires, sur le développement des groupements d'employeurs associatifs entre 2004 et 2009, ainsi que des informations sur les sources et méthodes utilisées.

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédaction en chef : Sandrine Rigollot
Secrétaire de fabrication : Hervé Bourgeois - Création de l'image visuelle : 5pointcom
Imprimeur : Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay
© INSEE-2011 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA11D760 - Dépôt légal 2011



Une version électronique de ce document est disponible sur : www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique : produits et services, publications